L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1873. 16me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 26 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Plusieurs cottages rue de l'Esplanade, rue St-Jean, terrains au Bayou St-Jean, ainsi que d'autres terrains et voitures.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Jolie maison rue Bienville et un terrain amélioré rue du Vieux Bassin.

Ameublement, au magasin de M. Lavie, rue du Canal — Chevaux.

Par R. M. & R. J. Montgomery, au 58, Charles Ancien Exchange, dans la Bourse du 58 Charles Ancien Exchange — Maison No 67 rue des Magasins et belle résidence rue Prytania No 46.

Par Walton, Davis & Fréret, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Belle maison rue Conti, coin Dauphine.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan aux Nos 46 et 47 de la rue Decatur (anciennement Vieille-Levée) — Bottes, souliers et brodequins.

Par B. M. Turnbull, à l'Hôtel-de-ville — les revenus des immeubles pour le mois courant.

Par Vincent & Co., aux Nos 67 et 69 de la rue de la Douane — Linge de printemps et d'été, lingerie de mousseline, chapeaux fourre et paille.

GRANDE VENTE D'IMMEUBLES.

Successeurs d'Emile Torrey-rossa. — M. S. Guinault vendra, aujourd'hui, samedi, 26 avril, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une masse considérable de propriétés, toutes placées dans les endroits les plus estimés et les plus recherchés pour résidences. Beaucoup sont améliorées déjà, et nous mentionnerons plusieurs cottages sur la rue Esplanade et sur la Grande Route St. Jean, dans le voisinage des Fair Grounds. En parcourant la grande annonce relative à cette vente, on verra que sur les terrains qui seront mis aujourd'hui à l'enchère, il y a un certain nombre de maisons avec dépendances, offrant tous les avantages et toutes les commodités désirables. On y trouve jusqu'à l'installation du gaz, et rien n'y manque en vérité de tout ce qui rend un domicile confortable. La partie de la ville où ces propriétés sont situées est une de celles qui ont pris le plus de valeur dans ces derniers temps. La population la préfère à toutes les autres, et ce qui le prouve, c'est le développement extraordinaire que la ville a pris de ce côté. Faubourg St. Jean, quartier de l'Esplanade, quartier des Fair Grounds, faubourg Pontchartrain, toutes ces diverses parties jouissent aujourd'hui de la faveur populaire, et toutes les nationalités y sont représentées. C'est là aussi que se portent les capitaux soit pour la spéculation, soit pour y fonder des établissements durables. Nous conseillons donc à ceux qui sont en quête d'emplacements pour y construire des maisons de résidence, de ne pas manquer d'assister à la grande vente que doit faire aujourd'hui M. Guinault. Ces terres là ne se font pas tous les jours. Nombre d'actions industrielles seront ainsi offertes au même encan. Voyez l'annonce.

☞ M. Placide J. Spear, encanteur, terminera aujourd'hui, samedi, 26, la vente commencée au magasin de M. G. Lavie, rue du Canal 122, entre les rues St-Charles et Carondelet. Il est encore à vendre bon nombre de douzaines des fameuses chemises de Charvet. Que les amateurs se hâtent s'ils veulent en avoir !

Pipes en écume de mer. — Les amateurs feront bien d'assister à la vente de Placide J. Spear, encanteur, aujourd'hui, à 10 heures et demie, au magasin de M. G. Lavie, rue du Canal 122, entre les rues St-Charles et Carondelet.

Vente péremptoire. — MM. C. E. Girardey & Co nous prient d'appeler l'attention de tous les intéressés sur les propriétés de valeur qu'ils vendront aujourd'hui, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale. Leur budget se compose de magasins rue du canal, de magnifiques résidences dans le 3e District, rues Quatrième, Colisée, Chestnut et Bacchus, aussi de lots pour batir rue de la Commune et Banks, et un magasin et une résidence en briques rue Girod, près de la rue des Magasins. Si vous voulez acheter des propriétés de choix, allez à cette vente.

Une maison de résidence élégante et commode dans le second District. — L'attention de nos lecteurs est appelée sur la mise à bien chère de cette jolie maison située au coin des rues Conti et Dauphine, qui doit être vendue aujourd'hui par MM. Walton, Davis et Fréret, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale. La batisse qui est une des plus achalandées et des plus commodes du carré de la ville, sera offerte à des conditions libérales, de manière à procurer une bonne occasion de spéculation ou de placement.

Ventes d'immeubles. — A tous ceux que cela peut intéresser. — Ce vaste et beau magasin, aux Nos 67 rue des Magasins, et cette belle résidence rue Prytania, No 46, seront positivement vendus aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde, par MM. R. J. & R. M. Montgomery. Voyez leur annonce.

SPECTACLES.

Samedi, 26 avril 1873.

OPERA — A midi, St-Vincent de Paul. — Le soir, Les Amours de Cadillac ; un Mariage du Mardi Gras ; Il Homme n'est pas parfait.

ACADEMIE — A midi et le soir Troupe comique, Pauline Markam.

MUSEE D'ANATOMIE. — 40 rue St-Charles.

EXODE DE PINCHBACK. — Le célèbre Pinchback qui conseille aux gens de couleur d'émigrer en masse, va pouvoir émigrer aux frais de l'Etat. Son ami Kellogg — qui tient peut-être à s'en débarrasser — vient de le nommer commissaire de la Louisiane à l'Exposition de Vienne. Bon voyage Pinch !

THEATRE DE L'OPERA. — On donne aujourd'hui en matinée le drame en 6 actes *Vincent de Paule ou Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, et un intermède composé comme suit : entre le 1er et le 2me actes Elegie pour violon, exécutée par M. Henri Joubert ; entre le 3me et le 4me actes, Solo de Flute, fantaisie sur les motifs d'Othello, exécuté par M. Henri d'Aquin, élève de M. Carrière.

Le programme du soir comprend : *La mariée du Mardi Gras*, *L'homme n'est pas parfait* et les *Jurons de Cadillac*.

☞ Grand bon marché d'Eventails chez Guéblé & Nippert.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN. — Le service d'été a été repris. Les trains feront de fréquents voyages du dépôt à la tête des Champs-Elysées, s'arrêtant à la rue Claiborne pour recevoir des passagers ou les mettre à terre. Milneburg, avec ses excellents restaurants, ses pêches et ses bains invite ses habitués à lui faire visite. — Voyez le tableau du service aux annonces.

☞ Les Chemises Françaises chez Guéblé & Nippert défient les prix d'encan, comme bon marché.

LE QUINA-LAROCHE est une préparation spéciale du QUINQUINA, avec laquelle on peut obtenir les résultats les plus importants.

Cet *Elixir* possède au plus haut degré les propriétés TONIQUES, STOMACHIQUES et FÉBRIFUGES du quinquina, c'est le médicament par excellence des affections de l'estomac et des voies digestives ; il réunit parfaitement contre les maladies de langueur, la débilité et l'atonie des organes, la maigreur, l'inappétence, les convalescences paresseuses, etc. Quant aux fièvres, quelle qu'en soit la nature, il en est le meilleur spécifique. En effet, l'Elixir-Laroche n'est pas seulement un excellent thérapeutique précieux, c'est aussi un liqueur stimulante et hygiénique. — Pris avant le repas, il ouvre l'appétit ; après, il favorise la digestion ; il dissipe la migraine, les faiblesses d'estomac, le malaise, le dégoût sans cause apparente ; enfin, il exerce sur l'organisme en général une action bienfaisante.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

☞ Grande foule chez Guéblé & Nippert, qui liquident leur stock de détail.

— Une juste pensée d'un conservateur :

— Je ne m'explique pas pourquoi les Lyonnais se montrent si réfiés à l'idée d'avoir plusieurs maires..... car enfin ils ont la chance d'en avoir un dans la quantité.

La Loi des Kuklux.

La loi fédérale, dite des kuklux, a, paraît-il, été votée exclusivement au profit des noirs. Nous ne l'avons jamais vue appliquée contre eux lorsqu'il leur a pris fantaisie de se faire justice à eux mêmes ou bien de commettre des actes de violence contre les blancs. Mais dès que les blancs se sont permis de mettre en rigueur la loi de Lynch, si en honneur dans l'Indiana contre les voleurs de chevaux, on a mis en campagne l'armée et les juges des Etats-Unis, et on a invoqué contre eux toutes les sévérités de la dite loi.

Les noirs ont une très haute idée de la loi des kuklux ; ils s'imaginent que c'est une arme protectrice dont ils peuvent se servir pour se mettre à l'abri des conséquences de leurs méfaits. Nous avons un exemple de cette croyance des noirs dans les poursuites intentées contre plusieurs citoyens de la paroisse St. Landry devant le commissaire des Etats-Unis Shannon, sur l'affidavit d'un certain Joe Allison.

Il paraît que ce Joe Allium, en compagnie de Charles et Louis Allium, avait volé et tué une vache appartenant au docteur J. A. Taylor, dans la paroisse St. Landry. Comme ces vols de bestiaux étaient très fréquents, les citoyens nommés plus haut, résolurent de rechercher les voleurs, à la première occasion, pour les faire punir. Un certain nombre d'entr'eux se mirent donc sur la piste des maraudeurs et, en arrivant à la demeure des Allium, ils trouvèrent les preuves du délit et arrêtèrent les trois coupables.

Ceci se passait le 26 décembre 1872. Les individus, arrêtés et conduits devant un magistrat, furent renvoyés pour vol devant la Cour criminelle. Ils portèrent alors contre ceux qui les avaient arrêtés, une accusation de vol de nuit avec effraction, qui fut écartés par le grand jury, Mécontent de ce résultat, Joe Allium vint en ville et fit devant le commissaire Shannon, un affidavit en vertu de la loi des Ku-klux. Nous ne pensons pas que cette loi fasse exception à la règle posée par la Constitution, que nul ne peut être poursuivi deux fois pour le même fait, mais nous assistons, chaque jour, à tant de choses étranges que nous ne serions pas étonné de voir M. Shannon renvoyer les citoyens de la paroisse St-Landry devant la Cour des Etats-Unis, sous prétexte que le droit de tuer les bestiaux du voisin est un droit accordé aux nègres par quelque amendement.

Par contre, nous doutons fort qu'on invoque la terrible loi des Ku-klux contre certains nègres de la paroisse Rapides qui viennent de battre et de voler un M. Irwin, gardien de saisie pour un collecteur des Etats-Unis, dans les circonstances suivantes :

Cet Irwin déclare qu'il avait été nommé par M. Whittier, collecteur du revenu des Etats-Unis, gardien de 14 boucauts de sucre et de 18 muleta saisis par celui-ci, et qu'en se rendant d'Alexandrie à la plantation Chaseland, sur le bayou Bœuf, paroisse des Rapides, il est entré chez ce Georges Jones, sur l'habitation Chaseland pour y demander une tasse de café, mais qu'à peine était-il assis il a été assailli par trois ou quatre nègres qui se trouvaient là, jeté sur la route et dépouillé de ce qu'il avait. Ce malheureux n'avait rien fait à ces nègres, mais il était blanc et il paraît que les nègres de la paroisse Grant, de la paroisse Rapides et peut-être de plusieurs autres se sont mis dans la tête que ce pays doit leur appartenir et qu'ils ont le droit d'en chasser les blancs et de s'approprier leurs biens. Si on les chatie pour leurs méfaits, la loi des Ku-klux n'est-elle pas là suspendue sur la tête de ceux qu'on appelle leurs "persécuteurs"?

La loi des Ku-klux, imaginée sous le prétexte d'accorder aux nègres une protection dont n'ont pas besoin ceux qui se comportent bien, n'est, en réalité, qu'une loi de persécution contre les blancs et voilà pourquoi elle n'a jamais été et ne sera jamais tournée contre les noirs.

OCCASION SPLENDIDE. — Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce que la maison Guéblé & Nippert, rue du Canal 137, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Le stock de cette maison, qui se compose d'articles choisis et élégants est offert à 25 et 50 pour cent au dessous du prix coutant. A ces conditions il est clair qu'il sera bien vite épuisé. Qu'on se hâte donc d'aller faire visite au magasin de MM. Guéblé & Nippert, si l'on veut profiter du bon marché extraordinaire qu'ils offrent en ce moment.

$5,000 EN OR. — Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker ; $37,585 de lots ; un lot de $5000 en or. Billets : 50 cents et donnant au porteur droit d'entrée à la Foire.

☞ Chez Guéblé & Nippert on vend des Eventails pour 25 et 50 cents, valant $1 00 et $1 50.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une dépêche de New-York nous apprend que Kellogg, qui règne en Louisiane en qualité de vice-roi de Grant, sans doute, fait de grands préparatifs pour écraser les *rebelles* dans son Etat.

Il a, dit-on, organisé un escadron de cavalerie, qui doit parcourir les campagnes pour sabrer les mécontents qui osent murmurer contre les taxes qu'il leur impose ; et il a armé une canonnière qui doit servir à transporter des troupes et à bombarder, probablement, les villages qui sont semés sur les bords du Mississipi et sur les bords des bayous et des lacs.

M. Kellogg, paraît-il, veut prendre au sérieux son rôle de despote. Il pense se venger du mépris dont l'accablent tous les bons citoyens, en faisant mitrailler le peuple. Caché derrière les bayonnettes fédérales, il ne recule devant aucun obstacle, se sentant à l'abri du danger. Le télégraphe nous apprend encore que l'audacieux aventurier a donné ordre à son avocat général d'intenter un procès au gouverneur McEnery pour crime de haute trahison, ou mieux encore, pour crime de lèze-majesté.

Tous ces bruits sont peu fondés, nous aimons à le croire ; mais si invraisemblables qu'ils soient, ils pourraient être vrais, car nous ne sommes plus en droit de nous étonner des méfaits de mons Kellogg.

L'illustrissime Pinchback n'est pas mort et revient sur le tapis.

Son maître Kellogg l'envoie figurer à l'Exposition de Vienne, en compagnie d'un certain général Louis J. Souer.

Pinch sera sans doute un sujet d'étonnement et d'admiration pour les badauds de la capitale autrichienne.

L'affaire de Gayetano Rosa, accusé d'avoir mis le feu à son café, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, s'est terminée hier, après avoir traîné depuis plus de deux mois devant la Cour criminelle.

Les déclarations des différents témoins qui ont été entendus ont été accablantes pour l'inculpé.

Le jury a donc rendu un verdict de culpabilité, avec exemption de la peine de mort, tout en recommandant le coupable à la clémence de la Cour.

La femme de Rosa, qui avait été arrêtée avec lui, comme complice de son crime, a été acquittée et mise en liberté.

Notre population a accueilli avec une grande satisfaction ce verdict d'un intérêt d'un genre assez rare pour être remarqué.

Il fallait un exemple ; et les jurés qui ont condamné Rosa ont bien mérité de leurs concitoyens. Nous comprenons combien a été pénible pour eux la mission qu'ils avaient acceptée ; mais il est certains devoirs qu'on est tenu de remplir envers la société.

Les régates recommencent prochainement. Le saison est on ne peut plus favorable, et nous voyons avec plaisir qu'il y aura foule prochain, samedi, midi, aux gradins situés entre les deux clubs rivaux, le champion du Bayou, Excelsior, et le champion du Lac, Pelican. Nous remercions M. Dupeire, président du Club Pelican, de l'invitation qu'il nous a adressée. Nous ferons connaître le programme de la course et nous nous ferons un devoir d'en rendre compte.

Le bruit court que le billet No 1077 qui vient de gagner le gros lot de 500,000 piastres au tirage du 23, à la Havane, avait été vendu à la Nouvelle-Orléans. Il paraît que ce billet a été envoyé à New-York, et il ne pouvait être venu dans notre ville que par une voie indirecte. Mais le No 1078 qui a gagné l'approximation de $5000 a été vendu ici. On ne connaîtra les autres lots gagnants que quand la liste arrivera.

L'affaire de J. W. Arthur & Co. et de plusieurs autres contribuables, qui devaient paraître hier matin devant le pseudo-juge Hawkins pour répondre à l'accusation de mépris de cour, a été retirée, parceque les citoyens qui résistaient se reconnue sous le nom de Cour Supérieure, a exposé un instrument qui coupe le verre (une personne le fait sous les yeux du public) aussi bien qu'un peut le faire avec le diamant.

MM. Miller et Hopkins, 34, rue Natches, ont exposé une presse d'imprimerie et des échantillons de cartes et de factures.

A. W. Hyatt, 38, Camp, a deux vitrines remplies de registres ornementés.

H. H. Hanaell, 24, Magasins, a exposé des articles de sellerie.

M. Edward Thompson, fabricant de papier goudronné applicable à divers usages, a aussi envoyé ses produits à l'Exposition.

M. J. J. Salomon, rue de Chartres, No. 16, agent de la *New-York Carpet Renovating Company*, a exposé un immense tapis de Bruxelles, dont la moitié est sale et paraît entièrement usé ; l'autre moitié, qui a l'aspect d'un tapis neuf, doit cette brillante différence au procédé qu'on lui a fait subir et qui est le secret de cette Compagnie.

M. Wm Hylaid a inventé une plateforme à coulisses, pour théâtres, qu'il montre aux visiteurs de la Foire.

La Manufacture de Cartons de la Louisiane est représentée par plusieurs échantillons de ses produits.

L'intéressante et simple machine à coudre de Beckwith est aussi exposée. Elle est accompagnée d'un travail qu'elle a exécuté.

Il y a, à côté, quatre machines à coudre *Home*, dont les magasins sont au No 44 de la rue Baronne.

M. M. Huet, No 99 rue Bourbon, expose une baignoire, de son invention, ayant, à une de ses extrémités, un fourneau qui chauffe l'eau en une demi-heure.

M. Pierre Pavis, No 82 rue St-Pierre, expose de nouveau sa machine à visser la chaussure.

Leighton, dont tout le monde connaît les magasins à l'encoignure des rues Canal et St. Charles, a quatre vitrines remplies d'articles étrangers avec autant de soin que de goût. Il y a des chemises des derniers segres, fabriquées par lui, et une grande variété de cravates et de linge pour hommes. Les prix sont indiqués sur les étiquettes, et on peut se procurer au magasin absolument les mêmes marchandises que celles qui sont exposées. Une pendule à musique complète l'étalage de M. Leighton.

MM. Pierson & Hews, de la rue du Camp, ont exposé des vêtements confectionnés et du linge pour hommes et pour enfants qui méritent l'attention des visiteurs ; leurs articles de toilette sont aussi fort élégants.

Les articles de Lindon Bros. figurent aussi avantageusement dans ce département.

Le capitaine B. T. Walshe, le surintendant du département B, a un magnifique étalage de lingerie et d'articles de toilette pour hommes, jeunes garçons et enfants. Ces marchandises sortent de sa manufacture et ont obtenu des récompenses dans presque toutes les Foires où elles ont figuré.

M. Auguste Davis a joué, comme d'habitude, sur les fameux pianos exposés par la maison Grunewald, plusieurs morceaux que les visiteurs du bâtiment central, écoutaient avec une attention marquée. Parmi ces morceaux, un de ceux que l'on goûte le plus, est la valse des *Cent Vierges*, arrangée par lui.

Les objets exposés par Mme Boumard, du No. 170 de la rue du Canal, attirent beaucoup l'attention des dames. Tout le monde connaissait déjà la grande réputation que s'est acquise dans les Etats du Sud cette intelligente corsetière ; mais, après avoir examiné avec soin les corsets, les maskoffs et les autres articles de sa manufacture qui se trouvent à l'exposition, on est convaincu que tout ce qu'on en a dit est encore au dessous de la vérité. Il y a, au centre de la vitrine, une poupée, habillée avec un goût parfait. Si elle était à vendre, toutes les petites filles que les parents amènent à la Foire, voudraient l'acheter.

Département A. — G. W. Dunbar, surintendant. — MM. Miller & Diedmann ont exposé des articles de confiserie, de Moffat et, dans une vitrine, les produits de leur manufacture de candi. Cette maison a également exposé un assortiment de vins de Californie, de Kohler et Frohling.

L'intelligent confiseur de la rue de Chartres, M. A. Lemanne, a exposé une pièce montée, de 3 pieds de haut, qui est un petit chef-d'œuvre. La vitrine de M. Lemanne renferme également un assortiment très varié de fruits cristallisés de sa manufacture. Nous recommandons l'examen de ces articles aux connaisseurs.

M. T. Harrison, confiseur, qui arrive de Canada, a fait une pièce de confiserie qui attire l'attention des visiteurs.

MM. W. G. Lyon & Co. exposent des piments et des sauces de toutes sortes.

Les maisons J. L. Dunnick & Co, et Hilman & Manard, exposent des pommes conservées d'après le système d'Alex. Les pommes de Dunnick viennent de la succursale d'Anna, Ills ; celles de Hilman & Manard sortent de la succursale de Colden, dans le même Etat. Dans quelques jours, nous saurons quelles sont les meilleures.

La distillerie et la manufacture de sirops et de liqueurs de MM. G. W. Dunbar & Son, établissement qui a acquis une grande importance, sont représentées par un assortiment très-varié de leurs produits. Ces messieurs sont parvenus à fabriquer, avec un véritable succès, toutes les liqueurs et tous les cordiaux qui nous venaient autrefois presque exclusivement d'Europe. Nous recommandons cet établissement à l'attention des personnes qui tiennent au progrès de l'industrie louisianaise.

John M. Burrowe, 32 rue Gravier, expose le ci-devant *Tabasco*, de H. E. McIlhenny, de la Nouvelle-Ibérie.

La grande boulangerie de Marzanna a exposé plusieurs qualités de pain et de biscuits.

Notre attention a été attirée par deux magnifiques gâteaux qui ont été faits par une jeune demoiselle, Miss Kattie Waldo, fille de notre confrère du *Picayune*.

M. C. L. Saint-Cyr, Nos 41 et 43 rue des Ursulines, a un magnifique étalage de sa préparation, connue sous le nom de *Self Raising Flour* et dont on dit beaucoup de bien.

P. Bonnard & Co exposent une quantité importante et variée de légumes, parmi lesquels nous avons remarqué quelques primeurs.

Nous trouvons, plus loin, le cirage fabriqué par M. Ang. Montamat, du No 215 des Champs Elysées.

MM. J. B. Solari & Son ont exposé la fameuse sauce de Marseille White et les vins de la Compagnie *Urbana*, de Hammondsport, Etat de New-York.

Le moulin à riz *Ferodérance* a exposé quatre barils de cette céréale.

Nous trouvons aussi : onze barils de farine de diverses marques, un baril de gru et un baril de farine de maïs.

MM. Pel & Arius, No 189 rue Gravier, ont placé dans le département des distillateurs du vin fin d'Espagne, généralement du *Monte Grapa*, du *Xerez de Maria*, du vinaigre de Vins et du *Mescalle de Rom*. Plusieurs barils de whiskey et d'alcool sont exposés dans ce département.

MM. Hilman et Manard exposent des instruments de jardinage.

Le musée du département A, contient une variété de charrues et d'autres instruments aratoires.

Trois wagons de D. Berlin of Sons buggies d'une grande élégance, qui ornent des manufactures de Fairy Hope, d'Orange, Indiana, occupent le même département.

La maison J. A. Marinaro, Nos 92, rue Carondelet, a fait preuve de progrès dans la manufacture de l'huile de graine de coton et des tourteaux et de savon d'huile de graine de coton. Ces articles jouissent, dans le commerce, d'une grande réputation.

M. Léon Pierre, 67, rue de Chartres, a exposé des peaux préparées, dont une de marbouin, une de veau lustré, une de Maroc de la Nlle-Hollande, une de bleu, vernis et une de castor.

J. A. Blaffer & Co., exposent des échantillons de bière, de vin et de cidre.

Geo. Ayres, 103, rue des Remparts, a exposé un assortiment des meilleurs cigares de sa fabrique. Les cigares de M. Ayres sont très estimés.

Une quantité énorme de cigarettes de la Havane, artistement disposées dans une vitrine, ont été exposées par Louis Roeda.

M. J. Schwartz expose une voiture et J. Thompson & Bros. un wagon.

Le St. John Rowing Club, dont nous avons eu occasion de rapporter plusieurs fois les exploits, a exposé, dans le Département A, deux yoles d'une forme de construction extraordinaire. *L'Union* a 44 pieds de long et la *Gratitude* 36, également.

LES RÉCOMPENSES.

Voici quelques unes des récompenses accordées dans la journée d'hier :

Département I, surintendant F. Irving.

Victor Daunis a obtenu une médaille d'argent pour son jardin intérieur, une mention pour sa belle collection de vertus, une médaille d'argent pour sa collection de pensées.

Département B, surintendant B. T. Walshe.

La maison Slocomb, Baldwin & Co. a obtenu une médaille de bronze pour un assortiment de fil. Rhead & Co, la maison Wheeler, Clemson & Co, de New-York, Folger & Co., aussi pour fil & Co., ont eu une médaille d'argent pour le meilleur assortiment d'articles à faire. Deux membres de l'armurier de la rue St. Charles M. F. Charlestille a eu cuatre prix : médaille d'argent pour le meilleur mousquet de fusils à deux coups faits aux Etats-Unis, diplôme pour le meilleur assortiment de fusils de chasse en changement sur la même, et diplôme pour le meilleur et le plus complet assortiment d'armes à feu. John G. Fleming a eu la médaille d'argent pour appareils à gaz et son exposition de carpenter à gaz lui a valu la mention honorable. "Le comité déclare que cette exposition mérite une mention honorable pour son excellence et en beauté et que c'est la plus belle exposition qu'il ait jamais vue."

La compagnie d'huile de sétoline (J. Crane, propriétaire) prix redoutable (diplôme) pour les meilleures lampes portatives et médaille d'argent pour la meilleure exposition de lampes.

Forstall et Delaringe premier prix pour le meilleur échantillon de chaux, Samuel Jamison, agent, second prix pour diminution. Kursheedt et Bienvenu, diplôme pour cheminée en marbre marbré, diplôme pour cheminée en ardoise marbrée, diplôme pour cheminée sculptée, médaille de bronze pour cheminée en bois, et médaille d'or pour la meilleure exposition de cheminées.

Les compagnies de toiles brevetées de la Nouvelle Orléans n'en trois diplômes pour ses toiles, ses tuyaux de drainage et ses briques à l'épreuve du feu.

J. A. Lum & Co. : médaille de bronze pour phaéton panier découvert et pour voiture d'enfant, médaille d'argent pour meilleure exposition de voitures de toute espèce, et diplôme pour berceau de docteurs, médaille d'argent pour voiture de famille ; prix recommandé pour fiacre à six places.

F. Thompson & Co. : médaille de bronze pour Victoria, diplôme pour bognet sans capote, fait en Louisiane.

Département des prix : pour le meilleur goût déployé dans l'arrangement des articles exposés, le prix, médaille d'or, Bles Bros. & Co., 2me prix, médaille d'argent, Kursheedt et Bienvenu.

Département C, classe I, trouvera au département B. : A. B. Grimshaw & Co., médaille d'or pour travail supérieur, Roi et dessin d'argenterie faite aux Etats Unis, diplôme pour le plus beau plateau, sur métal dur, aux pièces en plus, fait aux Etats-Unis.

J. G. Bermel : meilleure exposition d'articles brouze et faitaisie, médaille d'argent.

☞ Guéblé & Nippert offrent leurs Gants de Peau à 60 cents, et ils en ont de 75 la paire.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

Communiqué.

AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS DE LA LOUISIANE.

La Louisiane a une superficie relativement estimée de trente neuf à quarante et un millions d'acres, on de 29 à 36 millions et un quart d'acres.

Le col. Samil. H. Lockett, professeur ingénieur à l'Université d'Etat de la Louisiane, qui vient d'achever la carte topographique de cet Etat, donne les aperçus intéressants qui suivent :

	Milles carrés.
Bonnes terres hautes dans la vallée de la Louisiane.....	8,500
Terres accidentées, finissant à la côte de [illegible].....	2,000
Terres de prairies.....	3,000
Alluvion arable.....	4,000
Alluvion inondée et boisée.....	4,000
Pinières.....	1,000
Milles carrés.....	22,500
Surface [illegible] comme [illegible] les [illegible] [illegible].....	1,500
Surface [illegible] comme [illegible] les [illegible] [illegible].....	1,500
Surface [illegible] comme [illegible] les [illegible] [illegible].....	23,000
Les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].....	9,707,120 acres
Restent [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].....	3,040,640

Avec une population de cet ordre démesurément petite et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]